

## INJEP NOTES & RAPPORTS

■ **Janvier 2025**  
■ INJEPS-2025/02

# Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes à La Réunion

Les enseignements de quatre dispositifs  
expérimentaux – SYNTHÈSE

## ÉVALUATION

- Samuel JAMES et Tana STROMBONI, chargés d'études et d'évaluation, INJEP
- Roxane BRICET, économiste, membre associée du CEMOI, université de La Réunion

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), piloté par l'INJEP au sein du ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative, soutient des programmes expérimentaux destinés à renforcer l'insertion sociale et professionnelle durable des jeunes de moins de 25 ans, à favoriser leur réussite scolaire et à promouvoir l'égalité des chances. En encourageant les initiatives innovantes des acteurs de terrain, le FEJ permet de tester ces projets pendant trois années, et les accompagne d'une évaluation externe rigoureuse. L'objectif est de démontrer l'efficacité des projets avant d'envisager un éventuel élargissement ou une généralisation à plus grande échelle.

En 2019, le FEJ a initié un programme spécialement conçu pour aider les jeunes réunionnais<sup>1</sup>, intitulé « Insertion sociale et professionnelle des jeunes, développement de la vie associative pour et par les jeunes ». L'appel à projets s'adressait aux acteurs associatifs, aux collectivités territoriales et aux établissements scolaires de l'île de la Réunion souhaitant expérimenter un dispositif innovant visant soit à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, soit à aider au développement et la structuration des associations pour et par les jeunes. Sur les 37 projets présentés, six ont été retenus et expérimentés pendant trois années. **Cette note présente les enseignements de ce programme, en se focalisant plus particulièrement sur quatre expérimentations dont l'objectif est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes réunionnais éloignés de la formation et de l'emploi.**

Expérimentation	Équipe projet	Équipe d'évaluation
<b>Vers une Jeunesse émancipée et mobile, projet « JEM »</b>	ADESIR - Association pour le développement des échanges sociaux et interculturels réunionnais	JET Conseil
<b>Cinékeur Cités</b>	Association Cinékeur	ESOI - Études ethnosociologiques de l'océan indien
<b>Jeunes en mouvement vers l'emploi (JEME)</b>	Mission locale Sud	Université de La Réunion
<b>GESA'JEUNES</b>	GESARUN PSL 974 - Groupement d'employeurs sport et animation run - Profession sport et loisirs	CRESS - Conseil recherche évaluation en sciences sociales

Les projets « Vers une Jeunesse émancipée et mobile » et « Jeunes en mouvement vers l'emploi » proposent une approche par les « compétences sociales » et présentent une « dominante formation » (néanmoins non qualifiante ou certifiante). Via un ensemble d'ateliers et d'activités, ils visent à renforcer les compétences sociales dans le but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes éloignés de la formation et de l'emploi.

Les projets « Gesa'Jeunes » et « Cinékeur Cités » développent quant à eux plus fortement la dominante « expérience professionnelle » tout en se centrant sur des secteurs spécifiques (le sport, l'animation et le cinéma) et entendent accompagner plus particulièrement l'insertion dans ces secteurs professionnels. Ils mettent en avant l'acquisition de compétences professionnelles spécifiques *via* des formations qualifiantes (pour Gesa'Jeunes) et des mises en pratique concrètes (réalisation de courts-métrages pour Cinékeur Cités et stages dans un centre de loisirs pour Gesa'Jeunes).

<sup>1</sup> Le terme « jeunes réunionnais » recouvre l'ensemble des jeunes habitant à La Réunion, qu'ils en soient originaires ou pas.

Les quatre projets ont été accompagnés par des évaluateurs indépendants durant la durée de l'expérimentation. Les évaluations visent principalement à rendre compte de l'effectivité, de l'efficacité et de l'adéquation des projets aux besoins. Elles visent également à identifier les leviers d'amélioration ainsi que les conditions d'essaimage des projets.

La première partie fournit une description synthétique du contexte et des diverses difficultés rencontrées par les jeunes sur le territoire réunionnais. L'île, troisième département le plus jeune de France, est confrontée à de nombreuses sorties du système scolaire, sans aucun diplôme. **Les difficultés sur le plan scolaire, cumulées à des difficultés en matière de mobilité ainsi qu'aux nombreuses contraintes qui caractérisent les régions « ultrapériphériques », se traduisent par du chômage, des emplois précaires, un taux de pauvreté élevé, voire un état de santé dégradé.** Les travaux récents de France Stratégie mettent en évidence que les natifs de La Réunion font face à « une pénalité significative en matière d'opportunités éducatives et professionnelles par rapport aux métropolitains, même issus des régions à plus faibles opportunités » (Dherbécourt, Peruyero, 2024, p. 1).

La deuxième partie de cette note est consacrée à la présentation de l'ensemble du programme du FEJ « Insertion sociale et professionnelle des jeunes, développement de la vie associative pour et par les jeunes » qui s'est déroulé entre 2019 et 2023. Ce programme a cherché à répondre aux difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes réunionnais par la mise en place d'actions d'insertion socioprofessionnelles à destination de publics fragiles et peu qualifiés.

La troisième partie revient sur deux expérimentations qui visent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes réunionnais éloignés de la formation et de l'emploi par une approche en termes de « compétences sociales ». L'analyse présentée montre que les deux dispositifs de formation (ADESIR et Mission locale sud), s'appuyant sur des activités sportives, artistiques, ou encore de coaching, **permettent de renforcer les compétences sociales** (confiance en soi, compétences relationnelles) de jeunes réunionnais éloignés de la formation et de l'emploi. Pour autant, **développer les compétences sociales n'est pas un gage d'insertion sur le marché du travail**, les résultats mettant en évidence des effets contrastés à court et moyen terme. Les effets du dispositif porté par la mission locale sud sur l'insertion sont ainsi meilleurs à moyen terme qu'à court terme. Un suivi longitudinal permettrait d'appréhender les effets de ces dispositifs à plus long terme.

Plusieurs enseignements se dégagent de l'évaluation de ces deux premiers dispositifs étudiés. D'une part, il s'avère indispensable de s'appuyer sur **des porteurs de projet disposant d'une compréhension fine du jeu d'acteurs et de partenaires** dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle. La proximité géographique joue ainsi un rôle majeur lorsqu'il s'agit d'atteindre des jeunes éloignés de la formation et de l'emploi, notamment ceux qui ne sont pas connus du service public de l'emploi (missions locales et Pôle emploi). Cela confère aux porteurs des dispositifs la légitimité nécessaire pour intervenir dans ce champ et pour nouer les partenariats institutionnels adéquats. D'autre part, pour des jeunes éloignés de l'emploi et souvent sans revenus, **la ressource financière constitue une véritable préoccupation et s'avère être une clé de leur motivation** à intégrer un programme et à y rester jusqu'au bout. Plusieurs limites peuvent également être rapportées. La mise en œuvre et l'encadrement de terrain reposent sur quelques personnes, voire une seule professionnelle, l'animatrice sociale dans le cas du dispositif de l'ADESIR, à la fois coordonnatrice du projet, intervenante pédagogique, accompagnante socioprofessionnelle, soutien psychologique, et même « maman » ou « grande sœur » de certains jeunes. Enfin, ces deux dispositifs interrogent la question de l'insertion professionnelle en mettant en évidence qu'au-delà d'un accès à l'emploi, **ces jeunes éloignés ont besoin d'un accompagnement**

**renforcé dans sa globalité** (moral, social, sanitaire, administratif, professionnel, etc.)<sup>2</sup> afin de se préparer socialement à l'emploi<sup>3</sup>, passant par un travail sur la confiance en soi et l'apprentissage de l'autonomie. En outre, la faible qualification de ces jeunes accédant à un marché de l'emploi caractérisé par l'inadéquation entre l'offre et la demande renvoie à des difficultés plurielles qu'il s'agit aussi de prendre en compte pour expliquer les résultats. Si les démarches visant à agir auprès des demandeurs d'emploi sont nombreuses, elles peuvent utilement être complétées par des interventions du côté de l'offre<sup>4</sup>.

La quatrième partie présente les enseignements de deux dispositifs, Cinékour Cités et Gesa'Jeunes visant à découvrir un secteur d'activité spécifique. L'analyse des deux dispositifs permet d'identifier les caractéristiques favorisant « une approche métier ». Ils visent à **mieux faire connaître les différents débouchés** d'un secteur d'activités spécifique tout en permettant une **mise en situation professionnelle « bienveillante »**. Ils suscitent l'adhésion dans de nouveaux parcours en s'appuyant sur les appétences et compétences des jeunes (pour le sport, l'audiovisuel, le cinéma s'agissant de ces deux dispositifs). Ils valorisent des **outils de mise en pratique opérationnels et privilégient des relations de proximité** avec les jeunes ainsi que **des relations de soutien** permettant de développer les aptitudes des jeunes en s'appuyant sur leurs motivations ou talents<sup>5</sup>. Les professionnels œuvrant pour ces dispositifs présentent majoritairement des profils ancrés dans le secteur convoité plutôt que dans les filières sociales (il s'agit d'animateurs sportifs pour Gesa'Jeunes et de professionnels de l'audiovisuel pour Cinékour Cités plutôt que de travailleurs sociaux ou de conseillers en insertion socioprofessionnelle). **De plus, ils s'inscrivent fortement dans leurs territoires** en ayant une connaissance fine des potentiels locaux du secteur d'activités, en termes de débouchés, mais aussi en mobilisant les jeunes directement au sein de leur quartier. **Enfin, ils envisagent d'avoir une action sur l'offre** en repérant les opportunités et en œuvrant à l'embauche de jeunes de milieux diversifiés (*via* un groupement d'employeurs pour Gesa'Jeunes et *via* un « collègue jeunes » pour Cinékour Cités).

On retiendra des atouts importants : en matière de mobilisation, mais aussi de reprise de confiance en soi, de découverte de secteurs d'activités spécifiques ou encore d'expériences « préprofessionnelles » (en amont du parcours professionnel) positives (à travers les accueils collectifs de mineurs « d'application » pour Gesa'Jeunes et la réalisation de courts-métrages pour Cinékour Cités).

Néanmoins, ces **atouts pour remobiliser le public n'ont pas été suffisants pour garantir effectivement l'insertion socioprofessionnelle des jeunes** dans ces secteurs, mis à part pour une minorité d'entre eux. Les dispositifs, et en particulier Cinékour Cités, se présentent comme de premières marches pour identifier les parcours dans ces secteurs d'activités, créer des vocations, rendre ces parcours atteignables symboliquement et inciter les jeunes à se former davantage que pour permettre à une large partie d'entre eux de s'insérer effectivement dans ces filières.

Si le repérage et la mobilisation ont bien été investis, les freins liés aux processus de formation et d'insertion ont moins été anticipés. Or **il semble indispensable de combiner à la fois un accompagnement global** (comme pour les dispositifs ADESIR et Mission locale sud) permis par une collaboration renforcée avec les

---

<sup>2</sup> James S., Kerivel A., 2020, « Donner aux jeunes vulnérables du temps au présent pour miser sur l'avenir », *Vie sociale*, n° 29-30, p. 165-182.

<sup>3</sup> Couronné J. Sarfati F., 2018, « Une jeunesse (in)visible : les "Neets vulnérables" de la Garantie jeunes », *Travail et emploi*, n° 153, p. 41-66.

<sup>4</sup> Voir Castra, 2003. Certains dispositifs soutenus par le FEJ proposent des actions auprès des professionnels comme dans le projet porté par l'Association régionale des missions locales de Provence-Alpes-Côte d'Azur, où une des actions vise à sensibiliser et former des entreprises au risque de discrimination dans leurs pratiques de recrutement.

<sup>5</sup> Cabinet CRESS, Barbe L., Berlioz G., 2023, « Gesa'Jeunes » porté par GESARUN- Saint-Denis la Réunion, rapport final, cabinet CRESS - Conseil recherche évaluation en sciences sociales [en ligne](#), p. 40.

acteurs de l'accompagnement social (mission locale et travailleurs sociaux notamment) **et une meilleure préparation aux formations qualifiantes**, qui restent un obstacle encore difficilement surmontable pour la majorité des jeunes. **Enfin, le travail au niveau du réseau professionnel qui consiste à la fois à offrir aux jeunes des « clés d'entrées » dans ces réseaux** (en les faisant participer à des événements autour du cinéma, en organisant des rencontres de cinéastes ou en leur relayant des appels à projets par exemple) **et à sensibiliser le réseau à l'accueil de jeunes aux parcours diversifiés reste à renforcer**. Si Cinékour Cités et Gesa' Jeunes font déjà beaucoup plus que la majorité des dispositifs d'insertion pour agir sur l'offre, ce travail est à approfondir pour envisager l'insertion professionnelle dans les secteurs visés d'une part plus importante de jeunes ayant rejoint les dispositifs.

Ce programme montre l'intérêt de disposer sur un même territoire de dispositifs d'approches variées (approche centrée sur l'acquisition de compétences sociales ou approche « métiers » en l'occurrence), qui permettent de diversifier les leviers d'adhésion et de remobilisation des jeunes. Il a également montré que **les différentes pratiques d'allers-vers (actions ou événements organisés en « pied d'immeuble », présence continue des coordinateurs au sein des quartiers... ) associées à un réseau partenarial servant de relai ont plutôt bien fonctionné** avec un public initialement ciblé qui a été touché par les quatre dispositifs (malgré une réserve concernant Cinékour Cités qui a principalement touché un public scolaire) et **des retours d'expérience positifs de la part des jeunes** bénéficiaires.

Ces dispositifs montrent par ailleurs des **effets importants dans la remobilisation de publics** souvent éloignés des structures habituelles (comme les missions locales, Pôle emploi, les organismes de formation, etc.) ainsi que sur **la confiance en soi et les capacités relationnelles**.

Néanmoins, nous retenons des quatre dispositifs que, quelles que soient les approches développées, par le développement des compétences sociales ou par la connaissance de métiers, ils ne présentent **pas d'effets majeurs sur l'insertion socioprofessionnelle**. Face à des difficultés structurelles d'accès au marché de l'emploi avec une offre limitée à destination des publics peu ou pas qualifiés, ces quatre dispositifs s'avèrent insuffisants à court et moyen terme pour garantir l'insertion socioprofessionnelle.

Plusieurs facteurs de réussite ont été identifiés pour faire en sorte que les dispositifs répondent davantage aux besoins des jeunes tout au long de leurs parcours d'insertion socioprofessionnelle.

D'une part, il s'agirait de **mieux repérer et communiquer sur les spécificités des dispositifs** de manière à orienter au mieux les jeunes en fonction de leurs appétences et profils, à éviter les phénomènes de concurrence entre dispositifs et à limiter les abandons de parcours.

Par ailleurs, du fait de parcours d'insertion socioprofessionnelle qui se complexifient pour des publics non diplômés, il est central de **travailler les transitions vers d'autres dispositifs, mais aussi vers des formations certifiantes ou qualifiantes**.

De ce fait, au sein d'un même territoire, il apparaît primordial que les acteurs de l'insertion partagent une connaissance de l'articulation possible des dispositifs entre eux (les jeunes étant potentiellement amenés à fréquenter plusieurs dispositifs avant leur insertion) et de l'articulation des dispositifs avec les formations certifiantes et qualifiantes pour accompagner au mieux les parcours des jeunes. Dans ce cadre, le maintien du lien avec les bénéficiaires sur le temps long est indispensable afin de considérer les effets de l'accompagnement et de proposer une réorientation adaptée aux souhaits et compétences des jeunes.

De plus, il apparaît nécessaire de « sécuriser » les parcours des jeunes et de réduire les facteurs de décrochage des dispositifs et des formations en proposant un **accompagnement global et renforcé des**

**jeunes éloignés** de la formation et de l'emploi (au niveau social, sanitaire, administratif, moral, professionnel, etc.).

Enfin, au-delà de l'accompagnement des jeunes bénéficiaires, un autre **levier de réussite consiste à travailler sur « l'offre »** c'est-à-dire auprès des entreprises, des collectivités ou des associations susceptibles de recruter des jeunes. Une connaissance fine des opportunités d'emploi et des réseaux professionnels semble être une vraie plus-value pour les dispositifs. En cela, il apparaît indispensable que les porteurs entretiennent des relations privilégiées avec les acteurs des secteurs dans lesquels ils souhaitent faciliter l'insertion des jeunes, qu'ils soient au courant des opportunités (recrutements à venir, appels à projets parus, etc.) et œuvrent à valoriser l'image des jeunes passés par leur dispositif auprès des recruteurs potentiels.

## Retrouvez l'intégralité du rapport téléchargeable sur [www.injep.fr](http://www.injep.fr)

### FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES À LA RÉUNION

#### LES ENSEIGNEMENTS DE QUATRE DISPOSITIFS EXPÉRIMENTAUX

En 2019, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) a initié un programme spécialement conçu pour aider les jeunes réunionnais, intitulé « Insertion sociale et professionnelle des jeunes, développement de la vie associative pour et par les jeunes ». L'appel à projets s'adressait aux acteurs associatifs, aux collectivités territoriales et aux établissements scolaires de l'île de la Réunion souhaitant expérimenter un dispositif innovant visant soit à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, soit à aider au développement d'associations pour et par les jeunes. Cette note présente les enseignements de ce programme, en se focalisant plus particulièrement sur quatre expérimentations dont l'objectif est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes réunionnais éloignés de la formation et de l'emploi.

La première partie propose une description synthétique du contexte et des diverses difficultés rencontrées par les jeunes sur le territoire réunionnais. La deuxième partie est consacrée à la présentation de l'ensemble du programme du FEJ qui s'est déroulé entre 2019 et 2023. La troisième partie revient sur deux expérimentations, portées par ADESIR et la Mission locale sud, qui visent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes réunionnais éloignés de la formation et de l'emploi par une approche en termes de « compétences sociales ». La quatrième partie présente les enseignements tirés de deux dispositifs, Cinékour Cités et Gesa'Jeunes, dont les objectifs comparables relèvent de l'insertion sociale et professionnelle, mobilisent davantage la mise en situation professionnelle.



ISSN : 2727-6465